

De : Benoît Delimoges <[benoitdelimoges@yahoo.fr](mailto:benoitdelimoges@yahoo.fr)>

Envoyé : dimanche 6 mai 2018 19:41

À : [enquetepubliquesermaise2018@mairie-sermaise.com](mailto:enquetepubliquesermaise2018@mairie-sermaise.com)

**Objet : Projet PLU sur la commune de Sermaise**

Bonjour,

Je comprends le besoin de la mise en place de ce PLU mais je m'interroge sur la nécessité de densifier la commune de Sermaise en général et le hameau du Mesnil en particulier.

Je me suis installé sur la commune en 2015 en faisant construire un pavillon chemin des brosses. Ma motivation première est de vouloir vivre et profiter de la campagne environnante. Cette possibilité est une caractéristique et une chance qu'offre la commune de Sermaise.

En lisant le rapport du PLU, je comprends également que la volonté de la commune est de développer le transport alternatif à l'automobile, ce qui part d'une très bonne volonté.

Cependant, depuis quelques années, nous observons la réhabilitation d'anciens corps de ferme en logements locatifs. Ces nombreux logements à Blancheface ou au Mesnil rue Jourdain entraînent naturellement un surcroît de véhicules sur les routes et un parking de ces mêmes véhicules sur la route, rendant la circulation relativement dangereuse à certains endroits.

La densification des constructions n'arrangera pas cette situation et le réseau routier n'est véritablement pas prévu pour un trafic de circulation dense. Les gens ne se rendront pas à la gare en vélo depuis le Mesnil...

Pour ce qui concerne le projet au Mesnil, vous mentionnez la création de 10 à 12 logements sur la zone identifiée OAP, l'aménagement d'espaces publics et végétalisés ainsi que des espaces de stationnement. Vous citez également l'élargissement du chemin des brosses d'au moins 1m sachant qu'il y a des bâtiments existants de chaque côté de la route.

Le chemin des brosses est une voie sans issue menant à la forêt, chemin de grande randonnée et lieu de promenade apprécié de tous les habitants du Bourg qui viennent profiter de la nature environnante et apaisante pour se détendre. Y rajouter une concentration de maisons et de trafic de voitures inhérent serait dangereux et néfaste au cadre de vie de tous.

Ce projet ne semble pas réaliste sans des détails plus précis sur la façon d'agencer tout cela. Pour information, lors du dépôt de mon permis de construire, on m'a demandé un plan d'aménagement du terrain situé derrière ma maison. Au passage, j'ai profité du PLU pour classer mon terrain en terre agricole, en accord avec ma volonté de réellement vivre à la campagne.

En conclusion, je souhaiterais que l'on imagine des projets respectueux du cadre de vie actuel en octroyant des parcelles de tailles minimales raisonnables sans aller chercher la densification à tout prix, ce qui n'apporterait rien de bon tant aux futurs acquéreurs qu'aux « anciens ».

Je vous remercie de prendre en considération mon commentaire.

Bien cordialement,

B. Delimoges